

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 11266 du 12 février 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « systèmes d'information et de communication »

NOR : INTJ1504179S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 81332 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1426778S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2015:

Lescalier, Pascal Nigend : 156 231 Numéro de livret de solde : 8 013 767

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2015:

Talbot, Wilfrid Nigend : 162 973 Numéro de livret de solde : 8 019 794

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2015:

Ardiller, Pierre Nigend : 244 721 Numéro de livret de solde : 8 097 049

Fournier, Julien Nigend : 245 713 Numéro de livret de solde : 8 088 919

Zielinski, Jonathan Nigend : 225 025 Numéro de livret de solde : 8 084 106

Lippmann, Alexandre Nigend : 212 883 Numéro de livret de solde : 8 067 476

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 février 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
E.-P. MOLOWA